



## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) COORDONNATEUR (TRICE) AU PROFIT DU PROJET AFRICA MINIGRIDS PROGRAM (AMP)

### 1- CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Africa Minigrids Program("AMP"), il est prévu le recrutement d'un (e) Coordonnateur (trice).

Le profil et les tâches assignées au poste sont décrits dans le présent avis.

### 2- DESCRIPTION DU POSTE

Sous la tutelle du Ministère en charge de l'Energie, le (la) Coordonnateur (trice) National (e) du projet Africa Minigrids Program est responsable de la coordination générale, de la gestion technique, administrative et financière du projet.

### 3- RESPONSABILITÉS ET TÂCHES DU (DE LA) COORDONNATEUR (TRICE)

Sous la supervision du Comité de Pilotage du Projet et la tutelle administrative de la Direction Générale de la Planification Énergétique et de l'Électrification Rurale (DGPER) et du ministère, en coordination avec le PNUD, le (la) Coordonnateur (trice) National (e) devra assumer les responsabilités suivantes :

- planifier, coordonner et superviser l'ensemble des activités du projet AMP ;
- élaborer et suivre le Plan de Travail Annuel (PTA) et les plans opérationnels ;
- assurer l'alignement du projet sur les objectifs nationaux et le programme global AMP ;
- garantir la cohérence entre les différentes composantes du projet ;
- superviser la mise en œuvre des activités techniques liées aux mini-réseaux et solutions énergétiques décentralisées ;
- promouvoir les innovations technologiques, économiques et institutionnelles du secteur ;
- veiller à la qualité et à la conformité des livrables techniques ;
- faciliter le développement du marché des mini-réseaux ;
- encourager la participation du secteur privé et des investisseurs ;
- appuyer la mise en place de modèles économiques viables et innovants ;
- contribuer au dialogue public-privé dans le secteur énergétique ;
- superviser la gestion administrative et financière du projet conformément aux procédures en vigueur ;
- suivre l'exécution budgétaire et la trésorerie ;

- 
- veiller à l'utilisation efficiente et transparente des ressources ;
  - superviser les processus de passation des marchés conformément aux règles en vigueur ;
  - garantir la transparence, la compétitivité et la conformité des procédures ;
  - superviser la mise en œuvre du système de suivi-évaluation ;
  - assurer le suivi des indicateurs de performance, des résultats et des impacts ;
  - veiller à la qualité et à la fiabilité des données ;
  - contribuer aux revues périodiques du projet ;
  - produire et transmettre dans les délais les rapports techniques et financiers ;
  - informer le Comité de Pilotage du niveau d'exécution et des résultats du projet ;
  - assurer la capitalisation des expériences et bonnes pratiques ;
  - contribuer au partage des connaissances au niveau national et international ;
  - documenter et diffuser les leçons apprises ;
  - assurer la visibilité du projet AMP ;
  - organiser les réunions du Comité de Pilotage ;
  - assurer les relations avec le PNUD, les ministères et partenaires ;
  - participer aux instances de coordination du programme AMP ;
  - faciliter les audits financiers et techniques ;
  - assurer le suivi des recommandations ;
  - garantir le respect des procédures et des normes nationales et internationales ;
  - superviser et encadrer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
  - assurer le renforcement des capacités et la motivation de l'équipe ;
  - contribuer à l'élaboration et à l'amélioration des politiques énergétiques nationales ;
  - assurer la continuité et la performance du projet dans un environnement évolutif ;
  - exécuter toute autre mission relative au projet.

#### **4- PROFIL ET QUALIFICATIONS DU (DE LA) COORDONNATEUR (TRICE) NATIONAL (E) DU PROJET**

##### **4.1. Formation académique**

Le/la candidat (e) devra remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité Béninoise ;
- être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 au minimum (Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants :
  - énergie (énergies renouvelables, génie électrique, électrotechnique, etc.) ;
  - gestion des projets ;
  - ingénierie ou sciences techniques pertinentes ;

Une spécialisation ou une formation complémentaire, en mini-réseaux ou transition énergétique constitue un atout majeur.

##### **4.2- Expérience professionnelle**

Le/la candidat(e) doit justifier :

- d'une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans ;

- d'une expérience pertinente d'au moins cinq (05) ans dans des poste de directions, de gestion ou coordination de projets/programmes ;
  - d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de projets financés par des partenaires techniques et financiers (PNUD, FEM, Banque mondiale, BAD ou autres) ;
  - d'une expérience significative dans le secteur de l'énergie, notamment dans les énergies renouvelables ou les mini-réseaux ;
  - d'une expérience confirmée en management d'équipe pluridisciplinaire et en coordination multi-acteurs ;
  - Une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels spécifiques ;
- La maîtrise de l'anglais, appuyée de preuve, serait un grand atout.

## 5- CONDITION D'EMPLOI ET LIEU D'AFFECTATION

Le(la) coordonnateur (trice) du programme AMP-BENIN signera un contrat annuel. Le renouvellement du contrat d'une année à une autre est subordonné à l'évaluation annuelle satisfaisante de sa performance sur la base des critères de performance convenue. Les conditions d'emploi seront précisées dans le contrat. Le lieu d'affectation est à Cotonou

## 6- DEPOT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par le présent avis sont priées de préparer et de déposer un dossier de candidature suivant les exigences ci-dessous

### 6.1- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité Béninoise.
- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Énergie, de l'Eau et des Mines ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé, faisant ressortir les expériences pertinentes (2 pages au maximum) ;
- Les copies légalisées des diplômes ou attestations de formation ;
- les preuves des expériences acquises mentionnées sur le CV, notamment les copies des attestations et certificats de travail ou tout autre document pouvant servir de preuve ;
- Une copie d'une pièce d'identité valide ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

### 6.2- MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les manifestations d'intérêt en langue française devront parvenir **uniquement** par voie électronique à l'adresse : **recrutement2cnpamp@gmail.com** sous forme de fichier unique en format PDF avec en objet la mention « **Recrutement au poste de coordonnateur du Projet Africa Minigrids Program** » au plus le **22 juillet 2026 à 17 heures du Bénin (GMT+1)**.

